

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU JEUDI 29 JANVIER 2026

L'an 2026, le jeudi 29 janvier à 19 heures, les membres de l'association Tennis Club de Charbonnières-les-Bains (TCC) se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au Tennis Club de Charbonnières, sur convocation de la Présidente en date du 19 janvier 2026.

L'Assemblée est présidée par Madame Catherine CAMBET, assistée de Madame Françoise WOGUE, secrétaire de séance.

Le quorum à atteindre était fixé à 32.

Il a été enregistré 50 membres présents ou représentés.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Geyrald EYMARD était présent pour représenter la municipalité.

Ordre du jour

1. Rapport moral
2. Rapport financier : présentation des comptes 2024-2025 et du budget prévisionnel 2026
3. Rapport sportif
4. Démissions / Élections
5. Présentation du projet d'infrastructure : Club de Raquettes

Rapport moral

Madame Catherine CAMBET ouvre la séance en rappelant le rôle structurant du Tennis Club de Charbonnières au sein de la commune.

Le club compte 803 adhérents, dont 40,4 % de Charbonnois, confirmant son fort ancrage territorial tout en conservant une attractivité intercommunale.

La structure éducative représente 480 jeunes, ce qui illustre la place centrale de la formation dans le projet associatif. L'âge moyen des adhérents est de 26 ans, témoignant d'un club intergénérationnel et dynamique.

Selon les données INSEE 2023, avec 406 licenciés, le tennis constitue la première discipline sportive de la commune, devant :

- Golf : 215 licenciés
- Football : 104 licenciés
- Basket : 61 licenciés

Le tennis représente à lui seul un volume supérieur à l'addition des trois disciplines suivantes (golf, football et basket), confirmant son poids structurant dans le paysage sportif communal.

Activité sportive et événements

Les tournois organisés en 2025 ont rencontré un succès significatif :

- Open de la Ville : 579 inscrits
- Tournoi estival : 410 inscrits

Ces événements participent activement au rayonnement du club et de la commune.

Politique tarifaire

Les formules tarifaires ont été maintenues dans une logique d'accessibilité et de stabilité, notamment avec le maintien du tarif été au Bois de la Lune, particulièrement apprécié des adhérents.

Projets réalisés

Au cours de l'exercice, plusieurs actions ont été menées :

- Installation de nouveaux grillages sur les courts 1 à 6
- Travaux d'entretien et d'amélioration des infrastructures

Concernant le site du Bois de la Lune, le tarif demi-saison sera mis en place à compter de l'ouverture du site. Un programme d'animations sera proposé certains samedis des mois de mai et juin afin de dynamiser la fréquentation et renforcer la convivialité autour de ce lieu.

Communication et remerciements

Madame la Présidente souligne l'importance de la communication dans la stratégie de développement et de fidélisation du club.

Elle remercie chaleureusement l'ensemble de l'équipe pédagogique ainsi que le responsable administratif, en rappelant les missions essentielles qu'ils assurent au quotidien pour garantir le bon fonctionnement de la structure, la qualité de l'organisation sportive et l'accueil des adhérents.

Rapport financier

Monsieur Amaury VANOYE présente les comptes arrêtés au 31 août 2025

Contexte

Après deux exercices déficitaires (2022 et 2023 : -45 k€ chacun), un plan d'actions a été engagé en 2024 :

- Optimisation des charges
- Revue tarifaire
- Nouvelle comptabilisation des stages
- Développement mécénat et partenariats

Résultat 2024-2025

L'exercice 2025 marque un retour à une situation plus normative avec :

- Augmentation des cotisations (dynamisme inscriptions jeunes)
- Ajustement des produits stages (année N-1 exceptionnelle)
- Développement du mécénat
- Maîtrise des charges d'exploitation

	2025	2024
Produits d'exploitation	382 882	394 446
Autres achats et charges externes	137 395	99 583
Salaires chargés	212 334	249 594
Autres charges d'exploitation	31 889	26 965
Charges d'exploitation	381 618	376 142
Résultat d'exploitation	1 264	18 304
Résultat financier	1813	1798
Résultat exceptionnel	6306	4255
	9 383	24 357

Les capitaux propres sont reconstitués et la trésorerie consolidée.

Budget prévisionnel 2026

Le budget 2026 repose sur :

- Maintien de la dynamique des stages
- Maîtrise des charges d'exploitation
- Développement du mécénat et des partenariats
- Consolidation des ressources propres

CHARGES		Budget 26/27	2024-2025	%	PRODUITS		Budget 26/27	2024-2025	%
Achats		20 000	19 406	3%	Cotisations/Inscriptions		315 000	291 066	8%
Services extérieurs		20 000	50 590	-60%	Stages/Tournois		68 000	54 834	24%
Autres services extérieurs		67 000	67 399	-1%	Recettes diverses		9 000	10 426	-14%
Impôts et taxe		23 000	23 627	-3%	Subvention Mairie/métropole		11 500	10 000	15%
Aide financière versée				N/A	open (projet)				
Salaires et charges sociales		275 500	212 334	30%	Subvention emploi			6 000	-100%
Autres charges		300		N/A					N/A
					Mécénat		3 000	7 616	
Dotation aux amortissements		3 500	8 262	-58%	Partenariats et subvention ligue		2 500		N/A
Report de fonds dédiés					Produits divers de gestion courante		8	2 940	-100%
					Utilisation de fonds dédiés		0	0	N/A
					Transfert de charges				N/A
<i>Total charges d'exploitation</i>		<i>409 300</i>	<i>381 618</i>	<i>7%</i>	<i>Total prod. d'exploitation</i>		<i>409 008</i>	<i>382 882</i>	<i>-2</i>
Résultat d'exploitation		-292	1 264	-123%					
Charges financières			0		Produits financiers		1 500	1 813	-17%
Résultat financier		1 500	1 813	-17%					
Charges exceptionnelles			359	-100%	Produits exceptionnels		5 000	6 665	-25%
Résultat exceptionnel		5 000	6 306	-21%					
TOTAL des charges		409 300	381 977	7%	TOTAL des produits		415 508	391 360	6%
Résultat net		6 208	9 383	-34%					

Rapport Sportif 2025

Monsieur Anthony BIDEAU présente le bilan sportif 2025 en rappelant que le Tennis Club de Charbonnières est aujourd'hui une structure sportive de référence à l'échelle communale et régionale.

1. Un pilier éducatif pour la jeunesse de la commune

Le club compte 803 adhérents, dont 480 jeunes intégrés à la structure éducative.

Cette proportion illustre le rôle majeur du TCC dans :

- L'apprentissage sportif des enfants de la commune
- L'accompagnement à la progression
- La structuration du parcours loisir → compétition

Le club propose une organisation pédagogique complète :

- Nouvelle école de tennis conforme aux orientations FFT
- Parcours différenciés selon niveau et ambition
- Accompagnement à la compétition
- Organisation de plateaux et tournois jeunes

2. Une reconnaissance institutionnelle forte

Le club est :

- Club formateur reconnu par la Ligue ARA et la FFT
- Club pilote pour la promotion du tennis féminin chez les U10
- Club référent dans la mise en place de la nouvelle école de tennis

3. Un projet sportif équilibré

La stratégie du TCC repose sur un équilibre entre :

- Former : Détection, progression, accompagnement individualisé.
- Performer : Structuration des équipes, engagement en compétitions régionales, valorisation des résultats.
- Fidéliser : Maintien d'une offre attractive pour les pratiquants loisirs et adultes.
- Rayonner : Organisation de tournois majeurs (Open, tournoi estival) qui renforcent la visibilité du club et de la commune.

4. Enjeux sportifs pour les prochaines saisons

Les priorités définies sont :

- Consolider la formation des jeunes
- Augmenter le nombre de compétiteurs

- Développer encore le tennis féminin
- Maintenir un équilibre entre compétition et pratique loisir
- Adapter l'organisation aux contraintes climatiques hivernales

Anthony BIDEAU conclut en rappelant que le TCC dispose d'un projet cohérent, reconnu et stabilisé, et que la dynamique sportive actuelle nécessite un environnement permettant d'accompagner durablement cette croissance.

Démission/Élection :

Charlotte FOGNINI démissionne du bureau,
Marcel BONY, quant à lui rejoint le bureau

Projet d'infrastructure : Club de Raquettes

Le Comité de Direction présente le projet d'évolution des infrastructures du Tennis Club de Charbonnières dans la perspective des municipales 2026.

Constat :

Le club dispose actuellement de 2 courts couverts pour 803 adhérents, soit environ 1 court couvert pour 400 adhérents, alors que les recommandations FFT se situent autour de 1 pour 135.

Ce déficit structurel entraîne :

- Une saturation hivernale des créneaux
- Des arbitrages constants entre école de tennis, compétition et pratique libre
- Une limitation du développement du club

Hypothèses étudiées :

Cinq scénarios ont été analysés, allant de la simple couverture de courts existants à la création d'un équipement structurant intégrant tennis et padel.

L'hypothèse privilégiée est la création d'une salle couverte abritant 3 pistes de padel et 2 courts de tennis (Hypothèse 5).

Enjeux et arguments :

Cette solution permettrait :

- D'améliorer durablement les conditions de pratique
- D'augmenter la capacité d'accueil hivernale
- De renforcer l'attractivité du club et de la commune
- D'assurer une meilleure pérennité financière grâce au padel

Le padel connaît une croissance forte en France : 850 000 pratiquants, 272 000 licenciés, +130 % depuis 2022.

Conclusion

Le Comité considère que l'évolution des infrastructures constitue désormais un levier indispensable pour accompagner la dynamique sportive du club et maintenir son attractivité à moyen et long terme.

Le projet est présenté comme une base de réflexion à co-construire avec la municipalité.

La séance est levée à 21h10.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente et la Secrétaire de séance.

La Présidente
Catherine CAMBET

La Secrétaire de séance
Françoise WOGUE

Composition du Comité de Direction 2026

Catherine CAMBET – Amaury VANOYE – Sophie BOBEAU – Françoise WOGUE – Mireille LAVAUX – Yann LEMAIRE – Sylvie SAIEB – Isabelle DUPRAT – Gregory BARBAY – Cyril ROBIN MARIETON – Marcel BONY

